



23^{ème} Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies
sur les Changements Climatiques, Bonn
(6 au 17 novembre 2017)

HIGH LEVEL EVENT/ EVENEMENT DE HAUT NIVEAU

Lieu (à confirmer) : Bonn Zone - CONGO BASIN

COMMISSION/COMIFAC : Pavillon D .03

14 Novembre 2017 à 18 à 19h30

Lieu : Meeting Room de Brum - BULA ZONE 3

**Qui paierait pour la préservation des forêts du Bassin
du Congo pour sa contribution à l'équilibre du
système climatique mondial !**

Who pays for Congo Basin forests Conservation ?

Organisateurs : COMIFAC

**Présidence de l'événement parallèle : Président en Exercice de la
COMIFAC**

L'objectif de cette session parallèle de haut niveau qui regroupera les ministres des pays membres de la COMIFAC et des autres pays partis, la CEEAC et les représentants des organisations internationales, est de présenter les efforts des pays en matière de conservation, de gestion durable et sa contribution à la lutte contre les changements climatiques.

Ledit Événement se déroulera en trois parties : une introduction, un segment technique et un panel de haut niveau

Modérateur : M. Patrice LEFEU., Executive Director, EY, Europe, Middle East, Africa and India R&D & innovation Funding, Climate financial mechanisms and Public Funding Efficiency leader

Cette partie sera ponctuée par des mots de bienvenue et un exposé liminaire suivants :

- Mot de circonstance du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC (5mn)
- Mot de circonstance du Représentant des Partenaires (5mn).
- Mot de circonstance de Son Excellence M. Vincent BIRUTA, Ministre de l'environnement, Rwanda, Présidence en Exercice de la COMIFAC (5mn)

Segment technique – 20 minutes

- Les NDC en Afrique Centrale : état de l'art et prochaines étapes (5mn), Prof K. Fobissie, Cabinet FOKABS
- La Finance climatiques en Afrique Centrale ; état de l'art et prochaines étapes (5mn), Gervais Itsoua Madzous, Secrétaire Exécutif Adjoint, COMIFAC
- La Commission Climat Bassin du Congo et son Fonds Bleu par son Excellence, Mme Arlette SOUDAN NONAULT, Minister of Tourism and Environment, Congo, Congo Basin Climate Commission Presidency
- Comment le renforcement de capacités peut-il renforcer la bankabilité des projets de préservation des puits de carbone par Mohamed Nbou, Directeur du Secrétariat permanent du PCCB et du 4C Maroc.

Panel de haut niveau - 30 min

Dialogue entre les ministres et les partenaires sur les financements climat et l'Afrique centrale : renforcer les appuis financiers pour faire face aux défis d'atténuation et d'adaptation

Cette deuxième partie sera un panel de haut niveau avec comme panélistes, les ministres des forêts et/ou de l'Environnement des pays de l'espace CEEAC-COMIFAC, les représentants du Fond Vert Climat, du Fond d'Adaptation, de FEM, de la Banque Mondiale, de la BDEAC et de la BAD.

Interventions liminaires (5mn) (tbc),:

- Représentant(e) du Green Climate Fund, **GCF**
- Représentant(e) du Fonds pour l'Environnement Mondial (**FEM**)
- Représentant(e) de **l'Adaptation Fund** Secretariat
- Représentant(e) de l'initiative du Royaume de Norvège pour les forêts et le climat (NICFI) - **Norvège**
- Représentant(e) de de l'Agence Française de Développement (**AFD**)
- Représentant(e) de **la Banque mondiale**
- Représentant(e) Banque Africaine de Développement (**BAD**)
- Représentant(e) Central African Forest Initiative, **CAFI**
- Représentant(e) de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (**BDEAC**).

Après ces présentations, une séance de podium discussion entre les panelistes et les ministres suivront. Les ministres suivants seront invités à faire une adresse liminaire de 3mn :

- **Son Excellence Monsieur Amy AMBATOBE NYONGOLO**, Ministre de l'Environnement et Développement durable de la RDC (MEDD),
- **Son Excellence, Mme Arlette SOUDAN NONAULT**, Minister of Tourism and Environment, Congo, Congo Basin Climate Commission Presidency,
- **Son Excellence Monsieur Pierre HELE**, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable, du Cameroun (MINEPDED),
- **Son Excellence, M. Pacôme MOUBELET BOUBEYA**, Ministre d'Etat, Ministre de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement, Gabon.
- **Son Excellence Honorable Dr Vincent BIRUTA**, Minister of Environment, Rwanda.
- **Son Excellence, Salaheddine Mezouar**, Président de la COP 22, ancien Ministre des Affaires Etrangères, ancien Ministre des Finances du Royaume du Maroc

Les questions pouvant guider les discussions pourront porter sur les points suivants :

- le niveau de financement actuel issu des mécanismes de financement climat pour le bassin du Congo : (1) Mécanisme de financement dans le cadre de la CCNUCC : secteur privé: JI et CDM – Non basé sur marché: GCF, Adaptation Fund, GEF/LDCF, SCCF – (2) Mécanisme de financement en dehors de la CCNUCC: FCPF, CIFs: CTF, SCF (FIP, SREP, PPCR), Carbone Fund (PMR, Biocarbone Fund), ACCF, CBFF, GEEREF, UNREDD, Perspectives Fonds Bleu pour le Bassin du Congo...
- L'article 5 de l'accord de Paris introduit la reconnaissance du rôle des puits de carbone et leur nécessité de préservation au titre de leur rôle crucial dans l'équilibre climatique mondial. En quoi, ces nouvelles dispositions peuvent-elle conduire à l'émergence d'un nouveau paradigme « Dépollueurs – Payés » ?
- les besoins en financement des pays d'Afrique Centrale en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ;

- les perspectives d'accroissement de la part des financements actuels en faveur des pays du bassin du Congo.
- Comment les fonds souverains, notamment du Moyen Orient et Chinois peuvent-ils être mobilisés ?

Synthèse, conclusions et recommandations de l'évènement parallèle

- Par le Modérateur (5min)

Commission des Forêts d'Afrique Centrale :

<http://www.comifac.org/>

C'est l'instance politique et technique d'orientation, de coordination, d'harmonisation et de décision en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers et de savanes en Afrique Centrale. Elle assure le suivi de la Déclaration de Yaoundé et veille aussi à la mise en application des conventions internationales et des initiatives de développement forestier en Afrique Centrale. Le cadre juridique de la COMIFAC est le traité de février 2005 baptisé "Traité relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et instituant la Commission des Forêts d'Afrique Centrale". Le Plan de Convergence de la COMIFAC définit les stratégies communes d'intervention des États et partenaires au développement de l'Afrique Centrale en matière de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers et de savanes.

Depuis plus de 15 la COMIFAC coordonne et anime un Groupe de Travail climat, et réunit sur une base régulière les points focaux climat et négociateurs de la sous-région Afrique Centrale où l'on échange sur la mise en œuvre des obligations des pays et élabore les positions communes sous régionale dans le processus de négociation sous la CCNUCC.

TÉLÉCHARGER

Disponible en téléchargement :

Finance Climatique

-  [Climate finance Policy Brief - CBFP- 12 OCT17 -FRENCH.pdf](#)
(170.6 KiB)
-  [Climate Finance Policy Brief - CBFP-October 2017 Final EN.pdf](#)
(196.4 KiB)

Contributions Déterminées au niveau National (CDN)

-  [NDC Policy brief - Central Africa- ENGLISH.pdf](#) (146.2 KiB)
-  [NDC Policy brief - Central Africa-FRENCH.pdf](#) (157.1 KiB)